

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT

31 - Haute-Garonne

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

• en exercice	13
• présents	13
• votants	13
• absents	0
• exclus	0

Date de convocation :

16 mars 2026

Date d'affichage :

17 mars 2026

Objet

Désignation du Maire et
des Conseillers
Communautaires
CCPHG

De la commune BARBAZAN

Séance du 20 mars 2026 à 18 heures 00



Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Mme STRADERE Michèle

Étaient présents :

Mmes ARIES Fabienne, BOLEA Maryse, BOLEA Maëva, LABASSA-BEDEL Sylvie, VEYRIES Nadine, WINTERSTEIN Martine, Ms DULAC Pierre-Jean, MADET Michel, MAURETTE Bernard, PREY Stéphane, SALES André, SUSANNE Denis

Secrétaire de séance :

M. MAURETTE Bernard

Madame le Maire informe que d'après l'arrêté préfectoral fixant le nombre et la répartition des sièges de conseillers communautaires de la Communauté de Communes Pyrénées Haut-Garonnaises, la commune de Barbazan doit désigner deux représentant de la commune qui siégeront au sein de la Communauté de Communes Pyrénées Haut-Garonnaises.

Pour les communes de moins de 1000 habitants, les titulaires sont désignés dans l'ordre du tableau des conseillers municipaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de nommer à l'unanimité :

- Madame STRADERE Michèle
- Monsieur MAURETTE Bernard.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures.

A Barbazan, le 20 mars 2026

Le Maire,